

PLUi de Ramousies : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 31 juillet 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Ramousies (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 18 décembre 2023. Il délimite 118 zones, dont 8 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 31 juillet 2024.

- Le PLUi de Ramousies s'applique dans sa version du 18 décembre 2023.
- Il délimite 118 zones : 8 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 37 agricoles (A) et 72 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Ramousies occupe le rang 41 par le nombre de zones délimitées : 71 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 10 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Ramousies depuis 2013, pour 1 logement créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	118 zones
Zones urbaines (U)	8 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	37 zones
Zones naturelles (N)	72 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU COEUR DE L'AVESNOIS
Version du	18 décembre 2023
Partition GPU	DU_200043263
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200043263/238f9e0a896f494e7bcd7a944bd8231b/200043263_reglement_20231218.pdf

Les risques naturels et technologiques à Ramousies

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	5 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2018
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/ramousies-59493>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UAi3, UB, UC, UEb

Nomenclature des zones à urbaniser

1AU

Situation administrative

Code INSEE

59493

Code postal

59177

Intercommunalité

CC Coeur de l'Avesnois

Département

Nord

Région

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

118 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

118 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

118 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Felleries (3,2 km)

105 zones

Liessies (3,4 km)

92 zones

Sains-du-Nord (3,4 km)

99 zones

Sémeries (3,8 km)

115 zones

Flaumont-Waudrechies (5,0 km)

82 zones

Sars-Poteries (5,2 km)

121 zones

Rainsars (5,7 km)

44 zones

Avesnelles (5,9 km)

143 zones

Beugnies (6,2 km)

98 zones

Bas-Lieu (6,4 km)

69 zones

Lez-Fontaine (6,5 km)

59 zones

Semousies (7,0 km)

56 zones

Solre-le-Château (7,6 km)

93 zones

Avesnes-sur-Helpe (7,7 km)

182 zones

Clairfayts (7,8 km)

41 zones

Dimont (7,9 km)

133 zones

Dourlers (8,6 km)

136 zones

Dimechaux (8,9 km)

91 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/ramousies-59493>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.